

# Carte écoforestière



## STRATIFICATION ECOFORESTIERE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	1m	1m	Improductif	Non forestier
ES	Éclaircie	X	X	X	X
ESB	Éclaircie à brûler	X	X	X	X
ESD	Éclaircie à brûler (d)	X	X	X	X
ESF	Éclaircie à brûler (f)	X	X	X	X
ESG	Éclaircie à brûler (g)	X	X	X	X
ESH	Éclaircie à brûler (h)	X	X	X	X
ESI	Éclaircie à brûler (i)	X	X	X	X
ESJ	Éclaircie à brûler (j)	X	X	X	X
ESK	Éclaircie à brûler (k)	X	X	X	X
ESL	Éclaircie à brûler (l)	X	X	X	X
ESM	Éclaircie à brûler (m)	X	X	X	X
ESN	Éclaircie à brûler (n)	X	X	X	X
ESO	Éclaircie à brûler (o)	X	X	X	X
ESP	Éclaircie à brûler (p)	X	X	X	X
ESQ	Éclaircie à brûler (q)	X	X	X	X
ESR	Éclaircie à brûler (r)	X	X	X	X
ESS	Éclaircie à brûler (s)	X	X	X	X
EST	Éclaircie à brûler (t)	X	X	X	X
ESU	Éclaircie à brûler (u)	X	X	X	X
ESV	Éclaircie à brûler (v)	X	X	X	X
ESW	Éclaircie à brûler (w)	X	X	X	X
ESX	Éclaircie à brûler (x)	X	X	X	X
ESY	Éclaircie à brûler (y)	X	X	X	X
ESZ	Éclaircie à brûler (z)	X	X	X	X

Exemple d'appellation

1m de hauteur	1m de hauteur	Improductif	Non forestier
ESB 98 C	CJ 98 D	A 98	98
ESB 98 C	CJ 98 D	A 98	98

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

Éclaircie doit plus de 75% de la surface totale occupée par les essences résineuses

Éclaircie doit plus de 75% de la surface totale occupée par les essences feuillues

MELANGES: traitement des essences feuillues et résineuses occupent respectivement plus de 25% et plus de 75% de la surface totale

CODE	ESSENCES FEUILLEUSES F	CODE	ESSENCES FEUILLEUSES F	CODE	ESSENCES FEUILLEUSES F	CODE	ESSENCES FEUILLEUSES F
ES	Éclaircie	ES	Éclaircie	ES	Éclaircie	ES	Éclaircie
ESB	Éclaircie à brûler	ESB	Éclaircie à brûler	ESB	Éclaircie à brûler	ESB	Éclaircie à brûler
ESD	Éclaircie à brûler (d)	ESD	Éclaircie à brûler (d)	ESD	Éclaircie à brûler (d)	ESD	Éclaircie à brûler (d)
ESF	Éclaircie à brûler (f)	ESF	Éclaircie à brûler (f)	ESF	Éclaircie à brûler (f)	ESF	Éclaircie à brûler (f)
ESG	Éclaircie à brûler (g)	ESG	Éclaircie à brûler (g)	ESG	Éclaircie à brûler (g)	ESG	Éclaircie à brûler (g)
ESH	Éclaircie à brûler (h)	ESH	Éclaircie à brûler (h)	ESH	Éclaircie à brûler (h)	ESH	Éclaircie à brûler (h)
ESI	Éclaircie à brûler (i)	ESI	Éclaircie à brûler (i)	ESI	Éclaircie à brûler (i)	ESI	Éclaircie à brûler (i)
ESJ	Éclaircie à brûler (j)	ESJ	Éclaircie à brûler (j)	ESJ	Éclaircie à brûler (j)	ESJ	Éclaircie à brûler (j)
ESK	Éclaircie à brûler (k)	ESK	Éclaircie à brûler (k)	ESK	Éclaircie à brûler (k)	ESK	Éclaircie à brûler (k)
ESL	Éclaircie à brûler (l)	ESL	Éclaircie à brûler (l)	ESL	Éclaircie à brûler (l)	ESL	Éclaircie à brûler (l)
ESM	Éclaircie à brûler (m)	ESM	Éclaircie à brûler (m)	ESM	Éclaircie à brûler (m)	ESM	Éclaircie à brûler (m)
ESN	Éclaircie à brûler (n)	ESN	Éclaircie à brûler (n)	ESN	Éclaircie à brûler (n)	ESN	Éclaircie à brûler (n)
ESO	Éclaircie à brûler (o)	ESO	Éclaircie à brûler (o)	ESO	Éclaircie à brûler (o)	ESO	Éclaircie à brûler (o)
ESP	Éclaircie à brûler (p)	ESP	Éclaircie à brûler (p)	ESP	Éclaircie à brûler (p)	ESP	Éclaircie à brûler (p)
ESQ	Éclaircie à brûler (q)	ESQ	Éclaircie à brûler (q)	ESQ	Éclaircie à brûler (q)	ESQ	Éclaircie à brûler (q)
ESR	Éclaircie à brûler (r)	ESR	Éclaircie à brûler (r)	ESR	Éclaircie à brûler (r)	ESR	Éclaircie à brûler (r)
ESS	Éclaircie à brûler (s)	ESS	Éclaircie à brûler (s)	ESS	Éclaircie à brûler (s)	ESS	Éclaircie à brûler (s)
EST	Éclaircie à brûler (t)	EST	Éclaircie à brûler (t)	EST	Éclaircie à brûler (t)	EST	Éclaircie à brûler (t)
ESU	Éclaircie à brûler (u)	ESU	Éclaircie à brûler (u)	ESU	Éclaircie à brûler (u)	ESU	Éclaircie à brûler (u)
ESV	Éclaircie à brûler (v)	ESV	Éclaircie à brûler (v)	ESV	Éclaircie à brûler (v)	ESV	Éclaircie à brûler (v)
ESW	Éclaircie à brûler (w)	ESW	Éclaircie à brûler (w)	ESW	Éclaircie à brûler (w)	ESW	Éclaircie à brûler (w)
ESX	Éclaircie à brûler (x)	ESX	Éclaircie à brûler (x)	ESX	Éclaircie à brûler (x)	ESX	Éclaircie à brûler (x)
ESY	Éclaircie à brûler (y)	ESY	Éclaircie à brûler (y)	ESY	Éclaircie à brûler (y)	ESY	Éclaircie à brûler (y)
ESZ	Éclaircie à brûler (z)	ESZ	Éclaircie à brûler (z)	ESZ	Éclaircie à brûler (z)	ESZ	Éclaircie à brûler (z)

INDICES DENSITE-HAUTEUR

INDICE MOYENNE DES Tiges DOMINANTES ET CO-DOMINANTES	1	2	3	4	5	6	7
100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD
90%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD
80%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD
70%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD
60%	E	E1	E2	E3	E4	E5	SD
50%	F	F1	F2	F3	F4	F5	SD
40%	G	G1	G2	G3	G4	G5	SD
30%	H	H1	H2	H3	H4	H5	SD
20%	I	I1	I2	I3	I4	I5	SD
10%	J	J1	J2	J3	J4	J5	SD

CLASSES D'AGE

REPLEMENTS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200	
EQUILIBRES																					
REGULIERS																					

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE	DESCRIPTION	CON	INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Coupe de paiement
CHP	Chablis partiel	CON	Coupe de paiement
ES	Éclaircie	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESB	Éclaircie à brûler	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESD	Éclaircie à brûler (d)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESF	Éclaircie à brûler (f)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESG	Éclaircie à brûler (g)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESH	Éclaircie à brûler (h)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESI	Éclaircie à brûler (i)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESJ	Éclaircie à brûler (j)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESK	Éclaircie à brûler (k)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESL	Éclaircie à brûler (l)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESM	Éclaircie à brûler (m)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESN	Éclaircie à brûler (n)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESO	Éclaircie à brûler (o)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESP	Éclaircie à brûler (p)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESQ	Éclaircie à brûler (q)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESR	Éclaircie à brûler (r)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESS	Éclaircie à brûler (s)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
EST	Éclaircie à brûler (t)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESU	Éclaircie à brûler (u)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESV	Éclaircie à brûler (v)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESW	Éclaircie à brûler (w)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESX	Éclaircie à brûler (x)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESY	Éclaircie à brûler (y)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESZ	Éclaircie à brûler (z)	DLD	Coupe à diamètre limité avec

PERTURBATIONS MOYENNES

CODE	DESCRIPTION	CON	INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Coupe de paiement
CHP	Chablis partiel	CON	Coupe de paiement
ES	Éclaircie	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESB	Éclaircie à brûler	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESD	Éclaircie à brûler (d)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESF	Éclaircie à brûler (f)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESG	Éclaircie à brûler (g)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESH	Éclaircie à brûler (h)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESI	Éclaircie à brûler (i)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESJ	Éclaircie à brûler (j)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESK	Éclaircie à brûler (k)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESL	Éclaircie à brûler (l)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESM	Éclaircie à brûler (m)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESN	Éclaircie à brûler (n)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESO	Éclaircie à brûler (o)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESP	Éclaircie à brûler (p)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESQ	Éclaircie à brûler (q)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESR	Éclaircie à brûler (r)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESS	Éclaircie à brûler (s)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
EST	Éclaircie à brûler (t)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESU	Éclaircie à brûler (u)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESV	Éclaircie à brûler (v)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESW	Éclaircie à brûler (w)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESX	Éclaircie à brûler (x)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESY	Éclaircie à brûler (y)	DLD	Coupe à diamètre limité avec
ESZ	Éclaircie à brûler (z)	DLD	Coupe à diamètre limité avec

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

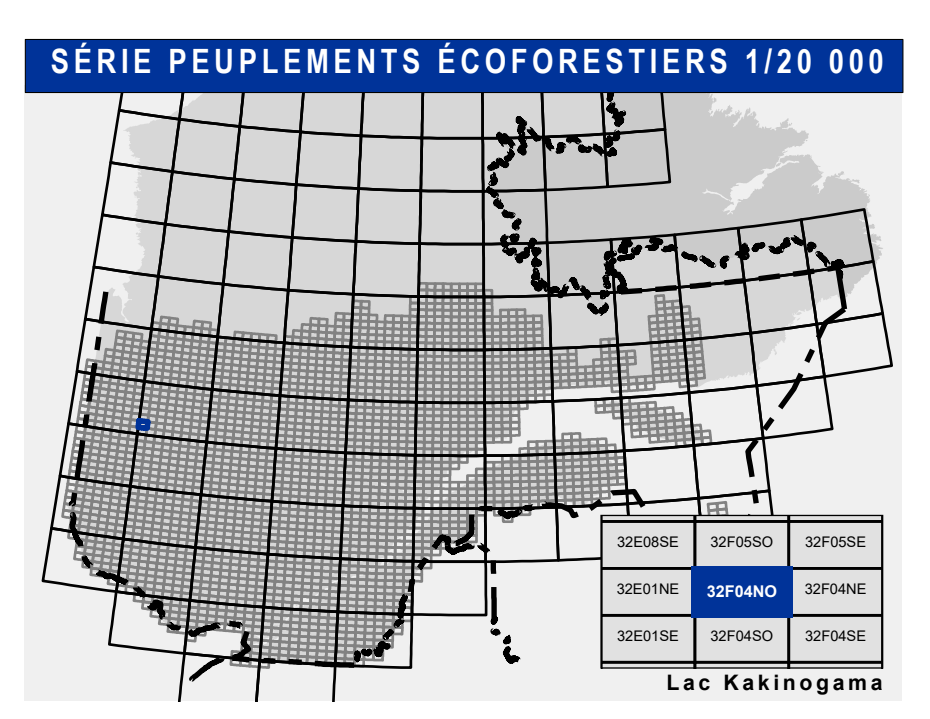
CODE	DESIGNATION	Taux d'Inclinaison
DI	Défilé ou semi-défilé humide	0% à 3%
DA	Défilé ou semi-défilé sec	4% à 15%
AL	Aléatoire	16% à 30%
SA	Sauvage	31% à 45%
SB	Sauvage	46% et plus

CLASSES DE PENTE

CODE	DESIGNATION	Taux d'Inclinaison
0	Nulle	0% à 3%
1	Faible	4% à 15%
2	Moyenne	16% à 30%
3	Fort	31% à 45%
4	Très fort	46% et plus

CODE NON FORESTIER

CODE	DESCRIPTION	CODE NON FORESTIER	DESCRIPTION
A	Terrain agricole	GR	Gravier
AF	Terrain agricole et d'élevage de plus	LI	Ligne de transport d'énergie
AI	Activité industrielle	MI	Mise à disposition de l'habitat humain
AV	Activité commerciale	DI	Défilé
AO	Activité industrielle	NO	Non occupé par l'habitat humain
CA	Campement	SA	Sauvage
		SB	Sauvage
		SC	Sauvage
		SD	Sauvage
		SE	Sauvage
		SF	Sauvage
		SG	Sauvage
		SH	Sauvage
		SI	Sauvage
		SJ	Sauvage
		SK	Sauvage
		SL	Sauvage
		SM	Sauvage
		SN	Sauvage
		SO	Sauvage
		SP	Sauvage
		SQ	Sauvage
		SR	Sauvage
		SS	Sauvage
		ST	Sauvage
		SU	Sauvage
		SV	Sauvage
		SW	Sauvage
		SX	Sauvage
		SY	Sauvage
		SZ	Sauvage



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, site, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Matadonnées

- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projet cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006
- Longitude (origine méridien central) 78° 30' ouest
- Latitude (origine Équateur) 0°
- Coordonnées d'origine X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre
- Facteur d'échelle 0,9999

Sources

Donnée: Assise cartographique (données topographiques)

Informations forestières

Année d'inventaire arborescent: 4e programme

Année des photos pour la production de la carte (Éclaircie): 2009

Date de mise à jour provinciale: Juin 2021

Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs

Diffusion: Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec

32F04NO  
(32F04-200-0201)

Date: 14/04/2005  
08/06/2021